

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 avril 2021

Délibération n° 21C/05/09

Date de convocation :	Nombre de conseillers	
09 avril 2021		
Date de publication :	Statutaires : 77	Présents : 48
21 avril 2021	En exercice : 77	Pouvoirs : 12 Votants : 60

Objet : Budget primitif du Service Public de l'Assainissement Non Collectif 2021.

L'an deux mil vingt et un, le 15 avril à 17h30, le conseil communautaire de la communauté de communes du Plateau Picard, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de Saint-Just-en-Chaussée, sous la présidence de Frans DESMEDT.

Etaient présents : M. BALTZ Jean-Paul, MME BARTHE Isabelle, M. BIZET Régis, MMES BOULAS - DRETZ Sandrine, BOURGOIN Martine, BRUNET Laurette, MM DUCHESNE Robert (suppléant de M. CANDELOT Bertrand), COULON Olivier, DE BEULE Olivier, DENEUFBOURG Xavier, DESMEDT Frans, DEWAELE Bernard, DOISY Hubert, MME DOLLEZ Colette, MM DUBOUIL Bernard, DUPONT Patrice (suppléant de M. THEOPHILE Pascal), MME ERCOLANO Magali, M. FARCE Philippe, MMES FERNANDES Guylaine, FLANDRIN Joséane, MM FLOUR Denis, FOURNIER Alain, GAINON Christophe, GONTARCZYK Guy, GOURDOU Jean-Pierre, HENNON Jean-Louis, HOEDT Jean-Michel, LAMOTTE Pascal (suppléant de M. WELLECAN Pierre), LEDENT Didier, LEFEBVRE Philippe, LEFEVRE François, LEFEVRE Jean-Charles, MATRON Matthias, MERLIN Bernard, MICHEL Thierry, MME MORLIGHEM Monique, MM NAVARRO Julien, NEGI Michaël, PAUCELLIER Hervé, PETIT Jean-Luc, RENAUX André, SAINTE-BEUVE Nicolas, MME SOUDET Sylvie, M. VALOIS Eric, MMES VAN DE WEGHE Elisabeth, VERLEYE Eliane, VINCENT Jocelyne (suppléante de M. MATTE Xavier), M. WARME Philippe.

Soit 48 conseillers, formant la majorité des membres en exercice à l'ouverture de ce point.

Etaient absents : M. BONNEMENT Julien, MME BONNET Catherine, MM BOURGEOIS Jérôme, CONVERS Patrick, MME DELAMARRE Béatrice, MM DUPONT Didier, FONTAINE Patrice, GESBERT Laurent, GREVIN Régis, HAMOT Bertrand, MME LACOMBE Isabelle, M. POINSARD Cédric, MME VASSEUR Lydie, M. VAUCHELLE Patrick, MME VERMEULEN Christèle, MM WAFFELAERT Eric, WINDERICKX Jean-Luc.

Ont donné procuration :

M. BOURGETEAU Pascal (Saint-Just-en-Chaussée) à MME FERNANDES Guylaine (Saint-Just-en-Chaussée) ;
M. CARRE Christophe (Domfront) à M. FOURNIER Alain (Godenvillers) ;
MME CENSIER Christine (Maignelay-Montigny) à M. PETIT Jean-Luc (Maignelay-Montigny) ;
MME DA SILVA Isabelle (Méry-la-Bataille) à M. DESMEDT Frans (Saint-Just-en-Chaussée) ;
MME DESMEDT Yveline (Saint-Just-en-Chaussée) à M. DESMEDT Frans (Saint-Just-en-Chaussée) ;
MME DUPONT Stéphanie (Ferrières) à M. DE BEULE Olivier (Gannes) ;
M. FOVIAUX Pascal (Saint-Just-en-Chaussée) à MME FERNANDES Guylaine (Saint-Just-en-Chaussée) ;
MME GRIGNON-PONCE Véronique (Dompierre) à M. HENNON Jean-Louis (Courcelles-Epayelles) ;
M. LEBRUN Alain (Saint-Martin aux Bois) à M. FLOUR Denis (Maignelay-Montigny) ;
MME LEQUEN Astride (Avrechy) à M. LEFEVRE Jean-Charles (Avrechy) ;
MME MOKRI Djamilia (Maignelay-Montigny) à M. FLOUR Denis (Maignelay-Montigny) ;
M. SOETAERT Francis (Tricot) à MME FLANDRIN Joséane.

Ont été élus secrétaires de séance : MM NEGI Michaël et FARCE Philippe

Le président Frans DESMEDT demande à la directrice du pôle affaires financières, Estelle COUSAERT de présenter le projet de budget en détail, qu'il propose au vote du conseil dans l'ordre de la présentation.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts en vigueur ;

Vu la délibération n°21C/02/08 du 11 mars 2021 relatif aux comptes administratifs des budgets annexes Recyclerie, SPANC, Zones d'Argenlieu et autres, et Aire d'Accueil des Gens du Voyage et la décision de reprise des résultats ;

Sur proposition du président, après en avoir délibéré,

AUTORISE le président à procéder à des virements de crédits, de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section.

VOTE le budget primitif du budget annexe SPANC par chapitre, selon le résumé ci-après :

Section de fonctionnement

Dépenses (€)		91 745,00 €	Pour	Contre	Abst
011	Charges à caractère	60 740,00 €	59	0	1
012	Charges du Personnel	22 000,00 €	59	0	1
65	Autres charges	5,00 €	59	0	1
68	Dotations aux provisions	8 000,00 €	59	0	1
022	Dépenses imprévues	1 000,00 €	59	0	1

Recettes (€)		19 700,00 €	Pour	Contre	Abst
70	Produits des services	19 700,00 €	59	0	1
74	Dotations et participations	0,00 €	59	0	1

Ont donné procuration :

M. BOURGETEAU Pascal (Saint-Just-en-Chaussée) à MME FERNANDES Guylaine (Saint-Just-en-Chaussée) ;
M. CARRE Christophe (Domfront) à M. FOURNIER Alain (Godenvillers) ;
MME CENSIER Christine (Maignelay-Montigny) à M. PETIT Jean-Luc (Maignelay-Montigny) ;
MME DA SILVA Isabelle (Méry-la-Bataille) à M. DESMEDT Frans (Saint-Just-en-Chaussée) ;
MME DESMEDT Yveline (Saint-Just-en-Chaussée) à M. DESMEDT Frans (Saint-Just-en-Chaussée) ;
MME DUPONT Stéphanie (Ferrières) à M. DE BEULE Olivier (Gannes) ;
M. FOVIAUX Pascal (Saint-Just-en-Chaussée) à MME FERNANDES Guylaine (Saint-Just-en-Chaussée) ;
MME GRIGNON-PONCE Véronique (Dompierre) à M. HENNON Jean-Louis (Courcelles-Epayelles) ;
M. LEBRUN Alain (Saint-Martin aux Bois) à M. FLOUR Denis (Maignelay-Montigny) ;
MME LEQUEN Astride (Avrechy) à M. LEFEVRE Jean-Charles (Avrechy) ;
MME MOKRI Djamilia (Maignelay-Montigny) à M. FLOUR Denis (Maignelay-Montigny) ;
M. SOETAERT Francis (Tricot) à MME FLANDRIN Joséane.

Ont été élus secrétaires de séance : MM NEGI Michaël et FARCE Philippe

Le président Frans DESMEDT demande à la directrice du pôle affaires financières, Estelle COUSAERT de présenter le projet de budget en détail, qu'il propose au vote du conseil dans l'ordre de la présentation.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts en vigueur ;

Vu la délibération n°21C/02/08 du 11 mars 2021 relatif aux comptes administratifs des budgets annexes Recyclerie, SPANC, Zones d'Argenlieu et autres, et Aire d'Accueil des Gens du Voyage et la décision de reprise des résultats ;

Sur proposition du président, après en avoir délibéré,

AUTORISE le président à procéder à des virements de crédits, de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section.

VOTE le budget primitif du budget annexe SPANC par chapitre, selon le résumé ci-après :

Section de fonctionnement

Dépenses (€)		91 745,00 €	Pour	Contre	Abst
011	Charges à caractère	60 740,00 €	59	0	1
012	Charges du Personnel	22 000,00 €	59	0	1
65	Autres charges	5,00 €	59	0	1
68	Dotations aux provisions	8 000,00 €	59	0	1
022	Dépenses imprévues	1 000,00 €	59	0	1

Recettes (€)		19 700,00 €	Pour	Contre	Abst
70	Produits des services	19 700,00 €	59	0	1
74	Dotations et participations	0,00 €	59	0	1

Section d'investissement (Néant)

Budget global

Dépenses de fonctionnement :	91 745,00 €
Recettes de fonctionnement :	19 700,00 €
Report	72 094,44 €
Total recettes	91 794,44 €
Section d'investissement :	0,00 €

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président

Frans DESMEDT



Acte publié ou notifié le 21 avril 2021